

La T.V. éducative au Cameroun

Albert Ndong*

Dans sa recherche des voies et moyens susceptibles d'entraîner le progrès en milieu rural, le Gouvernement Camerounais a entrepris depuis bientôt un an, une série d'études pour la réalisation d'un système d'éducation audio-viduelle, destiné aux adultes en milieu rural.

Ce projet qui s'exécute en relation très étroite avec le groupement Eurospace, a été baptisé Projet Esope I. Ce projet vise à promouvoir une structure de communication par télévision pour diffuser des émissions éducatives, d'information et d'animation.

L'objectif poursuivi n'est pas de créer une télévision scolaire mais d'assurer des émissions audio-visuelles orientées vers une éducation informelle, à caractère essentiellement pratique, adaptées à la compréhension de populations même analphabètes.

En effet, par ce projet, l'on cherche à motiver les masses rurales de manière à permettre à chacun de ressentir la nécessité de changements vers le progrès et de résoudre ensuite ses propres problèmes de production, de santé et de vie en milieu rural.

Cette structure nouvelle de communication ne doit pas se substituer aux moyens déjà en place, tels que les émissions radio, les brochures et journaux, les actions d'animation et de vulgarisation.

Elle a au contraire pour vocation de les compléter, en particulier dans les domaines où l'image télévisée se révèle plus efficace et plus persuasive.

De ce fait, le Projet ESOPÉ I ne se fixe pas des objectifs indépendants, mais tend plutôt à s'intégrer aux actions de promotion rurale déjà entreprises par le Gouvernement de manière à les « rentabiliser ».

80 % de la population vit en zone rurale

Le fait que ce projet vise particulièrement la campagne se justifie par la prééminence du secteur rural dans notre pays et par les problèmes spécifiques qu'il pose. En effet, de par le niveau d'activités et l'importance de la population vivant à la campagne, le Cameroun présente une structure socio-économique à dominance rurale.

Les études démographiques montrent que sur une population de près de

7 000 000 habitants, la population rurale représente près de 80 % de l'ensemble. Elle atteint même 90 % dans certaines provinces et n'est minoritaire que dans la province du littoral, urbanisée à près de 65 %.

De plus, près de 100 000 ruraux émigrent chaque année vers les villes, les jeunes en constituant les deux tiers. Ce mouvement migratoire provoque, dans certaines zones, le vieillissement de la population et une perte importante de main-d'œuvre rurale. Au niveau de la part de ce secteur dans les activités économiques, le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière) représentait jusqu'à une date récente la moitié de la production intérieure brute et près du tiers du revenu monétaire global du pays.

Or ces activités, qui relèvent pour la plupart du secteur traditionnel de production, couvrent les trois quarts des exportations au Cameroun. Leur influence dans l'économie du pays est donc déterminante et constitue une préoccupation essentielle dans la politique de développement du Gouvernement. Il se trouve cependant que, malgré une attention soutenue portée à ce secteur, l'on n'arrive que difficilement à atteindre les objectifs visés en raison des problèmes qui tiennent tant à la productivité qu'à la qualité de la vie à la campagne.

Le problème de la productivité concerne à la fois les structures de production, le matériel de production, l'encadrement des exploitants. Le niveau actuel de cette productivité est bas et ne peut de ce fait permettre ni aux paysans d'obtenir des revenus plus élevés, ni à l'économie de profiter suffisamment des effets d'entraînement attendus du secteur primaire.

En ce qui concerne la qualité de la vie à la campagne, elle offre des fortes différences avec les conditions de vie urbaine. L'alimentation n'est pas équilibrée et, mal nourris, les ruraux perdent une bonne part de l'énergie dont ils ont tant besoin; l'hygiène est peu pratiquée dans certaines zones, ce qui rend les populations plus vulnérables aux maladies, que la couverture sanitaire n'arrive pas à juguler. D'autre part, l'habitat rural reste parfois rustique et ne satisfait qu'insuffisamment aux règles élémentaires de salubrité.

Enfin, les loisirs et les activités socio-éducatives sont réduits au strict nécessaire. Quelques rencontres ont lieu périodiquement, à l'occasion de manifestations familiales ou officielles.

Il en résulte donc que la vie dans nos campagnes reste peu attrayante et ne peut contenter les jeunes, habitués à l'aisance relative des centres urbains. Pour résoudre l'ensemble de ces problèmes, le Gouvernement a lancé depuis quelques années une campagne de modernisation des structures, de manière à provoquer l'accélération du développement rural et la promotion d'un secteur moderne de production.

Dans l'ensemble, on s'attend à ce que cette campagne entraîne l'élévation du niveau de vie des paysans par l'accroissement des revenus et aboutisse à l'amélioration des conditions d'existence. Des actions appropriées sont entreprises dans ce sens et leur impact sur la transformation du milieu rural est de plus en plus positif.

Le projet Esope I

La conception de ce projet a bénéficié des études générales réalisées antérieurement dans ce domaine ainsi que des expériences disponibles de télévision scolaire, dans d'autres pays du monde.

Toutefois, le caractère particulier de ses objectifs nous a conduit à l'asseoir sur des considérations orientées vers la résolution des problèmes spécifiquement camerounais exposés ci-dessus.

Dans ce but, le gouvernement a instauré un Comité d'experts dont le rôle est de mener les études et l'expérimentation du projet. Parmi ses activités, ce Comité s'est attaché très tôt à la définition de trois types de programmes :

- programmes destinés à la solution des problèmes techniques de production rurale (agriculture, élevage, pisciculture).
- programmes d'éducation sanitaire (hygiène, femme et enfant, habitat).
- programmes culturels d'information et de divertissement.

Deux ans d'expérimentation

Dans le but de tester leur cohérence et leur complémentarité, ces programmes

* Président du Comité Interministériel Esope I - Cameroun.

ont été simulés au cours de deux séminaires qui ont réuni des professionnels camerounais et quelques experts étrangers. Les conclusions de ces séminaires nous ont paru satisfaisantes puisqu'elles ont abouti à des enregistrements sur bande, lesquelles ont impressionné les visiteurs au dernier Salon Aérospatial du Bourget. Pour la mise en œuvre de ce projet, le Gouvernement souhaite que le système préconisé soit soumis à l'expérimentation pendant une durée de deux ans. Ce temps qui couvre également deux saisons agricoles paraît suffisant pour l'identification des problèmes ultérieurs de fonctionnement relatifs notamment à la production des émissions, au mode de transmission et à l'adaptabilité des programmes. Il permet aussi de songer à la formation du personnel technique et d'animation.

Dans son application, la période d'expérimentation couvre trois zones, pour tenir compte de la diversité écologique du pays : une zone de savane posant des problèmes d'association agriculture-élevage et de migrations rurales (Maroua); une zone de transition, savane-forêt dont le problème spécifique est le rétablissement de l'équilibre sol/population (Yaoundé); et enfin une zone forestière du littoral qui connaît un exode massif et où est organisée une campagne de retour à la terre.

Ceux qui connaissent les pays africains ne manqueront pas de se rendre compte tout de suite de la complexité des problèmes spécifiques qu'une telle entreprise est susceptible de poser. Pour y apporter des solutions adéquates, une Commission ad hoc d'études techniques vient d'être créée, dont le rôle sera notamment de nous conseiller sur les différentes variantes de transmission.

Le rôle de Symphonie

A ce sujet, il me semble digne d'intérêt de rappeler que le Cameroun a été le premier à opter pour l'utilisation à titre expérimental du satellite SYMPHONIE dans la mesure où il permet de trouver une solution économique à la plupart des contraintes auxquelles nous sommes confrontés. Ceci ressort, pour notre part, de l'examen des trois fonctions que ce satellite peut remplir dans le cadre de ce projet :

- Distribution à partir de Yaoundé de programmes d'intérêt national aux stations de réception provinciales qui les diffusent au moyen d'émetteurs terrestres, ceux-ci pouvant également diffuser, à d'autres heures, des programmes d'intérêt purement local réalisés sur place.

- Échange de programmes entre le centre de production de Yaoundé et d'autres pays africains. La dimension et le coût de la station d'émission-réception nécessaire à cet effet permet aux gouvernements un contrôle absolu sur les programmes émis et reçus. Un échange d'informations au niveau de la conception des programmes des pays intéressés devrait permettre d'éviter les doubles emplois et de centrer les programmes destinés à l'échange sur les thèmes d'intérêt commun. Un accord formel - toujours long à négocier - ne paraît pas nécessaire.

- Accès à des centres de documentation audio-visuels dans toute la zone couverte par SYMPHONIE. Le centre de production de programmes de Yaoundé interrogera, par exemple, par l'intermédiaire de Pleumeur-Bodou et de Raisting des centres

de documentation en Europe occidentale capables de fournir des éléments de programme pour les intégrer à une bande éducative camerounaise ou même des programmes complets.

Cet échange de programmes et l'accès à des médiathèques hors d'Afrique permettront d'atteindre assez rapidement et sans trop de frais l'objectif de deux heures d'émissions par jour visé par ESOPE I. Cet objectif permet une utilisation du satellite en « temps partagé » surtout si, comme c'est le cas, on n'exige pas le temps réel pour tous les programmes.

Malgré ses avantages, le système ne manque toutefois pas de nous causer des soucis, car la durée de vie limitée de SYMPHONIE et l'absence de suite certaine aux programmes posent dans un avenir relativement proche, le problème de la continuité de service dans la même bande de fréquence (4/6 GHz).

Or, dans notre situation, nous devons nous préoccuper de la rentabilisation des installations sol et prévoir l'extension progressive du réseau à tout le pays avec des équipements homogènes.

Aussi souhaiterions-nous que dans la mesure du possible, d'autres satellites existants ou en développement puissent être ultérieurement utilisés à cette fin sans pour autant changer la conception actuelle du projet.

Il reste également bien entendu qu'à plus long terme, les satellites de télévision à grande puissance pourront intéresser le Cameroun, dans le but d'assurer une couverture intégrale de la population et la réduction du coût des infrastructures terrestres.

Il conviendra toutefois de s'assurer que nous aurons toujours la possibilité de contrôler les programmes reçus dans le pays et émis à partir du pays, et d'obtenir l'utilisation du système aux coûts les plus bas pour continuer à jouir des avantages attendus de la conception actuelle d'ESOPE I.

Audio-visuel et développement

Je voudrais aussi souligner les possibilités de coopération qu'offre ESOPE I.

Ce projet se présente comme une expérience complémentaire dans l'ensemble des applications de l'audio-visuel à la résolution des nombreux problèmes de développement qui se posent généralement aux pays comme le nôtre.

Mais il convient néanmoins de lui reconnaître son originalité dans la mesure où il se singularise par ses objectifs, plus directs et faciles à évaluer.

Il nous semble donc qu'une occasion nouvelle s'offre ici aux organismes qui ne cessent de déployer leur assistance en direction de nos pays, pour qu'ils appuient cette initiative : ce dont nous tenons à les remercier par avance.

Enfin nous espérons trouver des soutiens suffisants pour permettre à ESOPE I d'atteindre ses objectifs :

- Etre un instrument de la politique de développement du gouvernement central tout en s'adaptant aux particularités provinciales.

- Faciliter l'évolution vers un réseau national de télévision. Il s'agit de rester Camerounais tout en favorisant une coopération contrôlée avec d'autres pays situés en Afrique ou ailleurs.

A. N.